



REGLEMENT GRAPHIQUE
PY
4 / Maillage Rural

ELABORATION - Approbation du 13/03/2021



LEGENDE
commune à l'ensemble du Territoire couvert par le PLUi

	Zones Urbaines	UA 1UA1, 1UA1c, 1UA2, 1UA2c, 3UA1, 3UA2, 4UA1, 1UB1, 1UBc, 4UB1, 1UB2, 1UB2a, 1UB2a, 1UB2c, 2UB2, 2UB2c, 3UB, 4UB1, 4UB2
	Zones Urbaines Economiques	UC 1UC, 2UC, 3UC1, 3UC2
	Zones Urbaines Touristiques	UD 1UD, 2UD1, 2UD2
	Zones à Urbaniser	UR 1UR
	Zones à Urbaniser bloquées	UV 1UV1, 1UV2
	Zones Agricoles	A 1AU1, 1AU1E, 2U1, 2AU1E, 3AU1, 3AU1E, 4AU1
	Zones Naturelles	AU2 1AU2, 2AU2, 2AU2E, 3AU2, 3AU2I, 4AU2
	Zones Naturelles	AU3 1AU3, 2AU3, 3AU3, 4AU3
	Zones Agricoles	A A0, A1, A2, A3, A4, A5
	Zones Naturelles	N N0, N1, N2, N3, N4, N5, N6, N7, N8
	Prescriptions	Emplacement Réservé - L151-41 (voir liste en annexe)
	Prescriptions	Diversité Commerciale à protéger ou à développer - L151-16
	Prescriptions	Orientation d'Aménagement et de Programmation - Habitation - L151-6
	Prescriptions	Orientation d'Aménagement et de Programmation - Patrimoine - L151-6
	Prescriptions	Orientation d'Aménagement et de Programmation - Commerce - Economie - L151-6
	Prescriptions	Recul / Voie : 100m - L111-6
	Prescriptions	Recul / Voie : 75m - L111-6
	Prescriptions	Élément Patrimonial à protéger L151-19
	Prescriptions	Linière Patrimonial à protéger L151-19
	Prescriptions	Secteur Patrimonial à protéger L151-19
	Prescriptions	Patrimoine écologique à protéger L151-23
	Prescriptions	Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitée - L151-13
	Prescriptions	Bâtiment susceptible de changer de destination L151-31, 2°
	Informations	Droit de Préemption Urbain - R151-52, 7°
	Informations	Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre - L151-53-5
	Informations	Périmètre d'Etude de la RN116-Marquianes (arrêté préfectoral du 12 novembre 2018)
	Informations	Zone d'Aménagement Concerté - R151-52, 8°

